

PROTOCOLE D'ACCORD

Le présent Protocole d'accord est un accord de base entre RASCOM, RascomStar-QAF et la Commission e-Africa du NEPAD pour la création d'un partenariat ayant pour but de mettre en œuvre le Réseau d'écoles électroniques par satellite du NEPAD et le Réseau d'infrastructure de TIC à bande large du NEPAD en utilisant le système spécialisé de communication par satellite de RascomStar-QAF pour le continent Africain.

Considérant que la Commission e-Africa du NEPAD, notamment le Groupe de travail sur les TIC du NEPAD, a pour mission d'élaborer une stratégie TIC d'envergure et un plan d'action exhaustif ayant pour but : d'accélérer le développement de la connectivité mondiale, inter-pays et intra-pays et de créer les conditions pour que l'Afrique participe activement et sur un pied d'égalité que les autres continents à la société mondiale de l'information ;

Considérant que RASCOM a pour mission de promouvoir l'infrastructure des services publics de télécommunications nationales et internationales en Afrique ;

Considérant que RascomStar-QAF, à travers le contrat de concession avec RASCOM, a pour mission de mettre en œuvre le système à satellites RascomStar-QAF et a besoin de réseau terrestre pour assurer des services de télécommunication aux zones éloignées sur l'ensemble du continent, ainsi que la connectivité panafricaine entre les pays africains ;

Considérant que ces entités ont une mission complémentaire visant à réduire le fossé numérique sur le continent africain ;

Les trois entités conviennent de créer un cadre commun dans le champ de leurs missions complémentaires respectives aux fins de mettre en œuvre et de promouvoir l'Initiative d'écoles électroniques du NEPAD et le Réseau d'infrastructure de TIC à bande large du NEPAD sur l'ensemble du continent en utilisant le système de services satellites RascomStar-QAF. A cet effet, les entités conviennent de mettre sur pied un comité pour :

- 1- créer et soutenir le Réseau d'écoles électroniques par satellite du NEPAD aux fins de fournir de la connectivité aux écoles rurales dans le cadre de l'Initiative d'écoles électroniques du NEPAD ;
- 2- habiliter les écoles électroniques actuelles du NEPAD pour le Projet Demo, afin de les adapter aux exigences actuelles du système de communication par satellite RASCOM ;

- 3- étudier les modalités d'extension des écoles électroniques pour couvrir l'ensemble du continent ;
- 4- créer un plan de financement pour la mise en œuvre du Réseau d'écoles électroniques par satellite du NEPAD ;
- 5- élaborer un modèle d'entreprise pour assurer la viabilité du Réseau d'écoles électroniques par satellite du NEPAD ;
- 6- profiter du satellite RASCOM pour créer un réseau de secours pour le réseau d'infrastructure TIC à bande large du NEPAD.

Ce comité qui sera composé de six membres, deux de chacune des trois entités, sera constitué dans le mois de février et démarrera ses activités le plus tôt possible, afin de soumettre ses conclusions d'ici le 31 décembre 2010 pour permettre d'entamer la mise en œuvre en janvier 2011. Le mandat du comité demeurera jusqu'à la soumission des conclusions de ses travaux.

Les Parties choisissent *domicilia citandi et executandi* pour toutes activités liées au présent accord les adresses suivantes :

NEPAD e-Africa Commission,
Building 43B, CSIR, PO Box 395, Pretoria 0001, South Africa, Tel : 012 841 4083, Fax : 012 841 4094
Website: www.eafricacommission.org

RascomStar-QAF
Rogers House, President John Kennedy Street, Port Louis Mauritius
Tel: +33 (0) 534572340
Fax: +33 (0) 561298214
Website: www.rascomstar.com

RASCOM
2, Avenue Thomasset
01 BP 3628 Abidjan 01
Standard: (225) 20 25 73 73
LD: (225) 20 25 73 56
Fax: (225) 20 22 36 76/79
Email: da-ir@rascom.org

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé le présent Protocole d'Accord à la date indiquée ci-dessous :

Signé à Addis Abebas, Ethiopie, ce 02 février 2010

Pour la Commission e-Africa du NEPAD	Pour RascomStar-QAF	Pour RASCOM
Dr. Henry Chasia Président adjoint	Ing. Faraj Elamari CEO RascomStar-QAF	Dr. Jones Killimbe CEO RASCOM
Signature	Signature	Signature